



de Soulaines

Commission Locale d'Information



**Communiquer
dans le domaine du
nucléaire**

ENRESA – XVII – Octobre 2015



INTRODUCTION

- Communiquer dans le domaine du nucléaire implique nécessairement de parler de sciences, d'environnement et de technologies.
- Un public très diversifié : de l'expert au profane...
- Comment partager des résultats, des analyses, des concepts, etc.... avec le plus grand nombre ?



PLAN

- Une structure dédiée à l'information et la communication :
Les Commissions Locale d'Information (CLI)
 - La Création d'une CLI
 - La Composition d'une CLI
 - Les principales missions d'une CLI

- Un outil : la vulgarisation
 - Qu'est ce que la vulgarisation ?
 - Le retour d'expérience de la CLI de Soulaines



LES COMMISSIONS LOCALE D'INFORMATION

- Elles sont créées par le Président du Conseil Départemental qui désigne notamment le Président et le Vice-Président
- Obligation d'une CLI pour une INB existante
- La création d'une CLI est possible dès lors qu'il y a un projet d'INB, ou qu'il existe une INB déclassée
- Possibilité d'une seule CLI pour des installations voisines

Les CLI sont des structures de gouvernance civile dont les membres sont des représentants de la diversité économique et sociale d'un territoire et n'ont pas (généralement) d'expertise scientifique ou technique dans le domaine du nucléaire.



LA COMPOSITION D'UNE CLI

- Collège des élus locaux (au moins 50 %)
- Collège des associations (au moins 10 %)
- Collège des syndicats (au moins 10 %)
- Collège des représentants économiques locaux (au moins 10 %)
- Représentants de l'Autorité de Sûreté Nucléaires et des autres services de l'Etat
- Représentants de l'exploitant



LES PRINCIPALES MISSIONS D'UNE CLI

- Des missions consacrées par la loi française (Loi n° 2006-686 du 13 Juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire)
- Les CLI ont une mission générale d'information du public
- Les CLI peuvent mener des études et expertises, y compris des études épidémiologiques ou faire procéder à toute mesure et analyse dans l'environnement relatives aux émissions ou rejets des installation du site.
- Chaque exploitant informe la CLI dont il relève de tout incident ou accident dans les meilleurs délais



LA VULGARISATION

- La vulgarisation est une forme de communication qui cherche à mettre le savoir (et éventuellement ses limites et ses incertitudes) à portée d'un public non expert.
- La vulgarisation permet à un expert de transmettre un savoir qu'il produit ou maîtrise vers le public profane.
- La vulgarisation permet aussi au citoyen de pouvoir se saisir d'un enjeu pour lequel il ne possède aucune expertise. Le cas échéant, de pouvoir interpellier la communauté technique et/ou scientifique.
- Attention vulgariser n'est pas caricaturer.



MAIS DANS LA PRATIQUE ?

Comment concilier la nécessaire rigueur d'une démarche scientifique et technique avec l'ambition d'une communication qui intègre des éléments de vulgarisation ?

Deux exemples :

- Etude sur les niveaux de radioactivité dans les environs du centre de stockage de déchets radioactifs faible et moyenne activité à vie courte
- Etude sanitaire des populations vivant à proximité du centre de stockage de déchets radioactifs faible et moyenne activité à vie courte



ETUDE DES NIVEAUX DE RADIOACTIVITE

Objectif :

Apprécier la qualité radiologique de l'environnement proche de l'installation. Cette démarche s'inscrit dans la construction d'un référentiel de connaissances sur la durée de vie de l'installation.

Domaines scientifiques et techniques :

Protocoles (prélèvements et mesures), environnement, sciences physiques, métrologie et nucléaire.



ETUDE DES NIVEAUX DE RADIOACTIVITE

Un comité de pilotage (Expert / Non Expert) :

- Exploitant (Expert)
- Elus locaux (Non Expert)
- Laboratoire indépendant : ACRO (Expert)

La vulgarisation comme vecteur de réussite :

- Un cahier des charges rédigé par les élus locaux (Objectifs)
- Une campagne de prélèvements co-construites par le laboratoire indépendant et les élus locaux
- Une dimension « terrain et pratique » qui a favorisé les échanges



ETUDE DES NIVEAUX DE RADIOACTIVITE

La Communication :

- Une restitution orale par le laboratoire indépendant
- La rédaction par le laboratoire indépendant d'un rapport que les élus locaux ont souhaité en deux parties :
 - Partie 1 : Une synthèse en termes simples qui permet à tous d'apprécier les objectifs de l'étude, ce qui a été fait, comment cela a été fait et avec quels résultats
 - Partie 2 : Communication scientifique avec tous les protocoles de prélèvements et d'analyses, géolocalisation des prélèvements, tous les tableaux de résultats etc...



ETUDE DES NIVEAUX DE RADIOACTIVITE

Conclusion :

- Les élus locaux Non Expert (citoyens avertis au mieux) ont été des acteurs très actifs de la construction de l'étude jusqu'à sa communication.
- L'exploitant Expert a ouvert ses portes pour que des prélèvements puissent être effectués dans le périmètre de l'installation : Elément de confiance quant à la capacité des élus locaux à s'inscrire dans une vraie démarche scientifique et objective.
- Les élus locaux ont engagé deux études complémentaires sur la biosurveillance (Mousses aquatiques et Abeilles comme agents de biosurveillance)



ETUDE SANITAIRE DES POPULATIONS

Objectif :

Apprécier l'état sanitaire des populations vivant à proximité de l'installation par comparaison avec l'état sanitaire de la population de deux départements (accueil et limitrophe).

Domaines scientifiques et techniques :

Biologie, médecine, mathématiques (statistiques) et nucléaire.



ETUDE SANITAIRE DES POPULATIONS

Un comité de pilotage (Expert / Non Expert):

- Institut de veille sanitaire (Expert)
- Exploitant (Expert mais pas dans le domaine d'étude)
- Elus locaux(Non Expert)
- Citoyen du territoire (Non Expert)
- Association anti-nucléaire (Non Expert)

Une problématique difficile à vulgariser

- Une incompréhension Expert / Non Expert
- Une communication « d'opportunité » pour certains
- Une confiance fragilisée dans les résultats présentés



ETUDE SANITAIRE DES POPULATIONS

La Communication :

- Une restitution orale par l'institut de veille sanitaire
- La rédaction par l'institut de veille sanitaire d'un rapport
- La rédaction par l'institut de veille sanitaire d'une synthèse.

Conclusion :

- Les élus locaux Non Expert (citoyens avertis au mieux) ont communiqué sur l'étude et ses résultats. Cette communication a pris la forme d'une large diffusion de la synthèse rédigée par l'institut de veille sanitaire.



CONCLUSION

L'information des populations (Non Expert) vivant à proximité d'une installation nucléaire est une nécessité.

Ces informations doivent avoir une valeur probante, que seules les sciences et techniques sont en mesures de leur apporter, pour être à la hauteur des attentes d'un public Expert.

La vulgarisation connaît des limites et ne saurait résoudre à elle seule ce paradoxe.

Bien communiquer dans le domaine du nucléaire est un véritable enjeu. C'est aussi un exercice de style parfois difficile lorsque l'on est, comme moi, un élu local et qu'il nous appartient d'assurer cette communication.